



PV approuvé par le Conseil d'Ecole
Séance du 29 avril 2010

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'IUFM

Séance du Vendredi 26 février 2010 à 14h

Le Conseil d'Ecole de l'IUFM de Franche-Comté s'est réuni le vendredi 26 février 2010 à 14h au siège de l'IUFM Fort Griffon à Besançon sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VERNET.

| Etaient présents ou représentés : | Etaient excusés | Etaient absents |
|---|--|---|
| <p>Représentants des personnels de l'IUFM BATLOGG François DELACROIX Pascale DJELKHIR Farida DORNIER Jean-Marie FIEVET Patrick GAUTHERON Claude HOUSSAIS Yvon JACQUEMIN Paul, procuration à M. Kapala KAPALA Frédéric LAPPRAND François LE BORGNE Philippe LOUVRIER Daniel MARTIN Didier PASTEUR Julien PICARD Christian PINGUÉ Danièle, procuration à M. Le Borgne WALLIAN Nathalie</p> | | <p>ALAN Serge GERMAIN Aurélia TISSIER Christian</p> |
| <p>Personnalités extérieures : BALLAND Michel, procuration à Mme Gautheron BISOT Elisabeth, procuration à M. Richard CHEVILLARD Olivier, procuration à M. Richard DELAHAYE Jean-Paul, procuration à M. Mielle FAIVRE Jean-Pierre, procuration à M. Vernet GROSPERRIN Jacques, procuration à M. Vernet KERLEROUX Yves LANDRY Dominique, procuration à M. Kerleroux MIELLE Dominique PELLETERET Gérard RICHARD Joël ROMAGNAN Barbara TOLLE Dominique, procuration à M. Mielle VASSOGNE Colette, procuration à Mme Delacroix VERNET Jean-Marie</p> | <p>SCHIRRER Joëlle THIBORD Gérard</p> | <p>CORNELOUP Sabine PEQUIGNOT Martine REINICHE Michel</p> |

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la séance du 16 novembre 2009 du Conseil d'Ecole
- 2) Réforme en cours : circulaire Hetzel (BO n°1 du 7/01/2010) et cadrage des futurs concours (arrêté du 28 décembre 2009 – JO du 6/01/2010)
- 3) Pilotage et mise en œuvre de la réforme à l'UFC et définition des groupes projets
- 4) Questions diverses :
 - Sortie d'inventaire (matériel divers)
 - Liste de documents retirés du fonds de la médiathèque Montjoux
 - Convention concernant le marché des produits alimentaires : groupement de commandes des établissements secondaires et supérieurs du Doubs.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h par M. Jean Marie VERNET, Président. Il salue la présence de M. FIEVET, Professeur des Universités, élu du collège I en remplacement de M.VANLABEKE.

Une délégation d'élèves et d'enseignants de l'IUFM a souhaité être reçue par le conseil afin de présenter deux déclarations (voir pièces jointes annexe 1 et 2). Après lecture des deux textes, la délégation quitte le conseil.

Le premier point à l'ordre du jour est abordé.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 16 novembre 2009.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder le point 2, M. KAPALA et Mme GAUTHERON souhaitent faire une déclaration préalable signée par les élus FSU des collèges III et V (voir texte en annexe 3).

2. Réforme en cours : circulaire HETZEL (BO no1 du 7/01/2010) et cadrage des futurs concours (arrêté du 28 décembre 2009 JO du 6/01/2010).

Le Directeur, Pierre STATIUS, souligne qu'il partage à titre personnel le point de vue exprimé mais que les divergences ne portent pas sur le fond mais sur la stratégie à employer. Il s'agit, en effet, d'une mauvaise réforme, mais en l'état actuel du rapport de force, il s'agit de sauver l'essentiel.

Eric DUBREUCQ, Directeur Adjoint, précise que s'il est exact que la CPU et la CDIUFM critiquent la réforme, les deux organismes appellent à la remontée des maquettes. Celles-ci sont d'ailleurs déjà prêtes dans la moitié des IUFM. Le document de la CPU du 17 février 2010 intitulé « éléments de référentiel sur la formation des enseignants » est à cet égard exemplaire. Eric DUBREUCQ insiste également sur les dangers de ne pas travailler sur les maquettes de la part de notre composante, d'autres composantes pourraient en effet présenter des offres.

Guy COTTET EMARD abonde dans ce sens et indique qu'il faut faire preuve de pragmatisme dans la situation actuelle.

Pour M. HOUSSAIS, les mêmes arguments avaient déjà été employés l'année dernière ce qui n'a pas empêché la non-remontée des maquettes. Mme GAUTHERON souligne que l'année dernière le report de la réforme a été tout de même obtenu et s'inquiète du devenir du fameux tiers temps pour la rentrée prochaine.

Eric DUBREUCQ fait part d'une réunion récente avec le Recteur où, en matière de formation des fonctionnaires stagiaires et de formation continue, il a été clairement indiqué que l'on avait besoin de l'IUFM, école interne de l'UFC, en tant que partenaire à part entière. Un groupe de pilotage a été constitué par le Recteur à ce sujet. Ce groupe devrait se réunir le 16 mars prochain.

Mme GAUTHERON insiste sur la dégradation constatée depuis plusieurs années en matière d'offre de formation continue notamment pour le premier degré.

Pierre STATIUS préconise de revenir aux réalités et précise que la situation a évolué depuis l'an dernier. Le gouvernement a adopté un certain nombre de textes et Bernard BELLOC, Conseiller du Président, a rappelé que le Président de la République voulait que la réforme se fasse et qu'elle se ferait.

Pour M. RICHARD, l'IUFM doit se positionner et présenter une offre concrète sur ce qui peut s'apparenter à un marché de la formation, l'IUFM se trouvant, selon lui, en situation de concurrence en matière de formation des enseignants. Eric DUBREUCQ indique que l'IUFM s'est, en effet, positionné lors de l'entrevue avec le Recteur en présence des deux vice-présidents de l'UFC. Le comité de pilotage prévu le 16 mars prochain devrait établir des propositions concrètes. Pierre STATIUS souligne son hostilité à l'introduction de la notion de concurrence dans certaines sphères de la société, en particulier en matière de formation des maîtres, laquelle doit absolument échapper à la concurrence du marché.

M. KAPALA préfère s'appuyer sur des principes et des valeurs et refuse d'aborder les questions techniques en substitution des principes éducatifs. Le modèle proposé du compagnonnage ne lui semble pas le plus efficace.

Pour M. DORNIER, l'essentiel n'est pas préservé. Les intervenants de l'inspection en PLC2 sont en train, selon lui, de préparer le programme du PAF et, à ce jour, l'IUFM, n'a pas été contacté.

Pour M. PELLETERET, rendant tout d'abord hommage à l'action du Directeur de l'IUFM et à l'équipe de direction, nous avons affaire à une volonté gouvernementale de faire des économies sur le système éducatif et l'on peut dire que nous sommes face à une véritable entreprise de démolition. Il regrette dans ce contexte très difficile l'anesthésie générale.

A la demande de Mme GAUTHERON, une suspension de séance de 10 minutes est accordée.

3. Pilotage et mise en œuvre de la réforme à l'UFC et définition des groupes projets.

Pierre STATIUS apporte des éléments d'information complémentaires. Lors de la conférence des directeurs de composantes du 10 février dernier, un certain nombre de décisions ont été prises : l'IUFM est porteur d'un master MEEF avec deux spécialités : PE et CPE/DOC, les anciennes préparations CAPES retournent dans les composantes. Cependant, dans ce dernier cas, l'IUFM sera présente sous la forme d'éléments détachables : stages, didactique, éléments de réinsertion professionnelle. La formation continue des enseignants sera à l'IUFM en lien avec le service de formation continue de l'UFC. Le Président de l'Université s'est engagé fortement sur les sites et invite à creuser l'hypothèse de la territorialisation des formations. Le Président a également fait voter un PPF recherche en éducation à hauteur de 15 000€ dont l'IUFM est porteur. Enfin l'IUFM pourrait être le nouveau CIES (centre d'initiation à l'enseignement supérieur).

Eric DUBREUCQ présente ensuite aux membres du conseil le master métier de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Suite aux échanges sur l'évolution de la situation pour le second degré, Pierre STATIUS saisira le Président en lui demandant de bien vouloir faire accélérer la constitution des groupes mixtes et leurs réunions.

A l'invitation de Pierre STATIUS, Mme WALLIAN fait un point sur le dossier recherche. Dans le domaine de la recherche en éducation, les ressources en Franche Comté ne sont pas négligeables mais dispersées dans les différents laboratoires contrairement à notre voisin bourguignon qui dispose de l'IREDU. Un tableau regroupant l'ensemble des ressources est en cours de constitution.

Après une rencontre avec Jacques BAH, Vice-président du conseil scientifique de l'université, cinq pistes de travail se dégagent : l'expérience démocratique en éducation, la didactique pratique professionnelle, un observatoire européen sur les systèmes de formation des enseignants, un axe art, médiation culturelle et un axe épistémologie de la connaissance, histoire des sciences. Dans l'immédiat, il s'agit de faire vivre le PPF en montrant que nous existons et que nous avons une production scientifique pour déboucher, à terme, sur un projet de création de SFR (structure fédérative de recherche). Cette SFR consisterait à fédérer autour d'un programme commun des chercheurs appartenant à différents labos sans les extraire des labos auxquels ils appartiennent. Il ne s'agit pas de créer une superstructure mais de partir

de l'existant pour construire une cohérence nouvelle qui rende lisible un axe de recherche en éducation et formation.

M. PICARD souligne l'intérêt d'interroger des labos comme chrono environnement sur ce dossier en sachant que les labos sont actuellement en pleine réflexion stratégique dans le cadre de la négociation du prochain contrat quadriennal.

Avant d'aborder les questions diverses, Mme GAUTHERON propose de faire voter le CE sur le texte soumis à l'approbation du prochain CA de l'université (voir texte en annexe 4). Le texte est adopté par 19 pour, 7 abstentions, 6 contre.

4. Questions diverses.

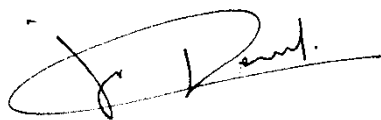
- liste d'ouvrages retirés du fonds de la médiathèque de MONTJOUX.
Après discussion, il est convenu de confier à Mme WALLIAN une mission d'expertise sur ce sujet.

- convention concernant le marché des produits alimentaires : groupement de commandes des établissements secondaires et supérieurs du Doubs.
Le conseil autorise la signature de la convention à l'unanimité.

- sorties d'inventaire : l'examen de cette question est reporté au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Le Président du Conseil d'École,



Jean-Marie VERNET

Le Directeur de l'IUFM,



Pierre STATIUS

Texte lu par Madame MEYER

Motion présentée au CA de l'Université de Franche-Comté, réuni le 23 février 2010

Le CA de l'Université tient à réaffirmer le rôle incontournable des IUFM et de leurs personnels dans la formation des enseignants du premier comme du second degré.

Il souhaite leur maintien en tant qu'écoles internes intégrées à l'Université et s'oppose à une telle réforme qui, sans rien en dire, menace les IUFM et leur personnel d'expertise didactique et pédagogique.

En accord avec les motions convergentes votées en fin d'année 2009 et début d'année 2010 par les conseils de nombreuses autres universités, le CA de l'Université demande une révision profonde d'un dispositif qui, en l'état, menace l'avenir de l'Ecole républicaine.

Il est en effet impossible de satisfaire les obligations contradictoires de calendrier (concours en début de M2) et de contenu de la formation des maîtres de qualité lorsque l'on demande aux étudiants la même année de faire des stages, de préparer en quelques mois un master recherche, un mémoire, un oral de concours (voire de plusieurs concours), sans compter une initiation aux relations internationales, à l'administration de l'éducation nationale et bien sûr une réorientation anticipée en cas d'échec au concours ?

La session 2010-2011 des concours de recrutement des enseignants du primaire et du secondaire s'annonce particulièrement intenable. Le calendrier imposé par le Gouvernement, qui fixe les épreuves écrites d'admissibilité entre octobre et décembre 2010, interdit de mettre en place une quelconque préparation de ces concours à partir de septembre 2010, et ce quelle que soit la nature des épreuves et le contenu des programmes.

Le CA demande l'ouverture de véritables négociations, plus que jamais nécessaires.

Motion adoptée par le Conseil d'Ecole de l'IUFM de Franche-Comté, réuni le 26 février 2010

(19 voix pour, 6 contre et 7 abstentions)

Le CE de l'IUFM tient à réaffirmer le rôle incontournable des IUFM et de leurs personnels dans la formation des enseignants du premier comme du second degré.

Il souhaite leur maintien en tant qu'écoles internes intégrées à l'Université et s'oppose à une telle réforme qui, sans rien en dire, menace les IUFM et leur personnel d'expertise didactique et pédagogique.

En accord avec les motions convergentes votées en fin d'année 2009 et début d'année 2010 par les conseils de nombreuses universités, le CE de l'IUFM demande une révision profonde d'un dispositif qui, en l'état, menace l'avenir de l'Ecole républicaine.

Il est en effet impossible de satisfaire les obligations contradictoires de calendrier (concours en début de M2) et de contenu de la formation des maîtres de qualité lorsque l'on demande aux étudiants la même année de faire des stages, de préparer en quelques mois un master recherche, un mémoire, un oral de concours (voire de plusieurs concours), sans compter une initiation aux relations internationales, à l'administration de l'éducation nationale et bien sûr une réorientation anticipée en cas d'échec au concours ?

La session 2010-2011 des concours de recrutement des enseignants du primaire et du secondaire s'annonce particulièrement intenable. Le calendrier imposé par le Gouvernement, qui fixe les épreuves écrites d'admissibilité entre octobre et décembre 2010, interdit de mettre en place une quelconque préparation de ces concours à partir de septembre 2010, et ce quelle que soit la nature des épreuves et le contenu des programmes.

Le CE demande l'ouverture de véritables négociations, plus que jamais nécessaires.